REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CALVI-BALAGNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 21	Absents 8	Procurations 9
VOTE PUBLIC		
Pour 30	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 9/12/2015

Date d'affichage :

OBJET :

SERVICES TECHNIQUES

ACQUISITION DE BACS SPECIFIQUES POUR LA COLLECTE DES CARTONS

PLAN DE FINANCEMENT

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la Sous-Préfecture de CALVI, le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, et le quinze du mois de décembre, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président.**

Présents : MM. A.ALBERTINI - L. ANDREANI - D. BICCHIERAY – JB. CECCALDI – S. DOMINICI - J.EMMANUELLI — ML. GUERINI -. P. GUGLIELMACCI — P. JACQ - M. LUCIANI - F. MARCHETTI -– E. ORSINI - J. PAOLINI - M. PARIGGI – L. PINELLI - J. ROBICHON – MJ. SALVATORI - A. SANTINI — F. SEVEON – E.SUZZONI - *P.SIMEONI représenté par R.SANROMA.*

Absent(s) : M. MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - A. FALCUCCI - J. LUCIANI - E. MUNIER - R. POIRON – G. SELLIER -.

Absent(s) ayant donné procuration : FX. ACQUAVIVA à J. ROBICHON - D. ANDREANI à L. ANDREANI - R. BARTHELEMY à E.SUZZONI - J. GUGLIELMACCI à A. SANTINI - P. GUIDONI à E. ORSINI - N. MARIANI à J. PAOLINI – JM. NOBILI à JB. CECCALDI - R. SANTELLI à D. BICCHIERAY - JM. SEITE à F. MARCHETTI.

Secrétaire : ML. GUERINI

Le Président rappelle aux délégués communautaires les engagements pris depuis l'été dernier pour accroître la part valorisable des déchets et améliorer les résultats du tri sélectif.

A cet effet, il est envisagé de renforcer et généraliser la collecte des cartons dont le gisement non valorisé à ce jour est très important.

Le Président propose l'acquisition de bacs exclusivement dédiés aux cartons composés d'une cuve en mailles grillagées, recouverte d'un couvercle gris, facilement identifiable visuellement.

Le budget global HT de ce projet est détaillé comme suit :

Prix unitaire du bac : 800 € HT

Nombre envisagé 250 unités

Estimation globale de l'investissement : 200 000 € HT

Il convient de rechercher un cofinancement auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale à hauteur de 20% et de l'Etat au titre des crédits de la DETR, axe n°5 « Valorisation des déchets ménagers » à hauteur de 60% du montant global de la dépense évaluée à la somme de 200 000 €.

Le plan de financement est le suivant :

CTC dotation quinquennale : 20 %, soit 40 000 €

Etat crédits DETR : 60 %, soit 120 000 €

CCCB autofinancement : 20%, soit 40 000 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE cet exposé,

ADOPTE le plan de financement proposé.

SOLLICITE de la part de l'Etat une subvention de 60 % pour un montant de 120 000 €, la Collectivité Territoriale de Corse une aide financière à hauteur de 20 %, soit un montant de 40 000 €, de la dépense totale d'investissement estimée à la somme de 200 000 € HT.

DIT que la communauté de communes Calvi Balagne financera l'opération à hauteur des 20 % restant auxquels s'ajoute la TVA.

AUTORISE le Président à lancer et engager les investissements en question sitôt que les prestataires financiers auront notifié l'octroi des aides demandées.

Fait et délibéré, le 15 décembre 2015

Pour copie conforme

Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-242020105-20151215-53-20-15-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2015